

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom, prénom :

Adresse :

Cellulaire :

Courriel :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Poste occupé :

Employeur :

Catégorie d'emploi :

- ◉ Agent
- ○ Courtier
- ○ Expert en sinistre
- ○ Souscripteur

Si agent, courtier ou expert en sinistre :

Date de certification :

No de permis :

Si souscripteur :

Date d'embauche à ce poste :

FORMATION

Établissement d'enseignement :

Finissant : ◉ Collégial ○ Universitaire

Nom du programme d'étude :

Référence provenant de l'établissement d'enseignement (si lettre de référence absente) :

Nom :

Poste occupé :

Téléphone :

Courriel :

RÉFÉRENCES

☐ J'autorise La Coalition pour une relève en assurance de dommages à communiquer avec les références fournies dans ce formulaire et par les lettres de références jointes à mon dossier de candidature.

PROFIL LINKEDIN

S'il y a lieu, veuillez indiquer le lien vers votre profil LinkedIn à jour :

QUESTIONS À DÉVELOPPEMENT

Veuillez répondre aux quatre questions suivantes. 350 mots maximum par réponse.

1) Pourquoi avez-vous choisi de faire carrière en tant que professionnel de l'assurance de dommages?

2) Quel emploi occupez-vous? Quelles sont vos réalisations et vos implications professionnelles, parascolaires, paraprofessionnelles, bénévoles, etc.?

3) Quels sont vos objectifs de carrière et quels moyens souhaitez-vous mettre en place pour les atteindre?

4) Pourquoi devriez-vous être choisi comme récipiendaire? Comment faites-vous la différence dans l'industrie?

PIÈCES JOINTES

Joindre les documents suivants en PDF :

- ☐ Curriculum vitae
- ☑ Lettre de recommandation de l'employeur (une seule sera admise au dossier)
- ☑ Lettre de recommandation de l'établissement d'enseignement (ou référence)

Soumettre votre candidature :

Veuillez faire parvenir par courriel ce dossier dûment rempli **avant le 23 janvier 2022, 23 h 59** à l'attention de :

Orlane Lothoré
coordonnatrice aux communications
info@lacoalition.ca

Un accusé de réception sera envoyé par courriel pour tous les dossiers reçus.

Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que son dossier est complet.

Les candidatures ne répondant pas aux critères d'admissibilité et les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés. Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, cliquez ici.